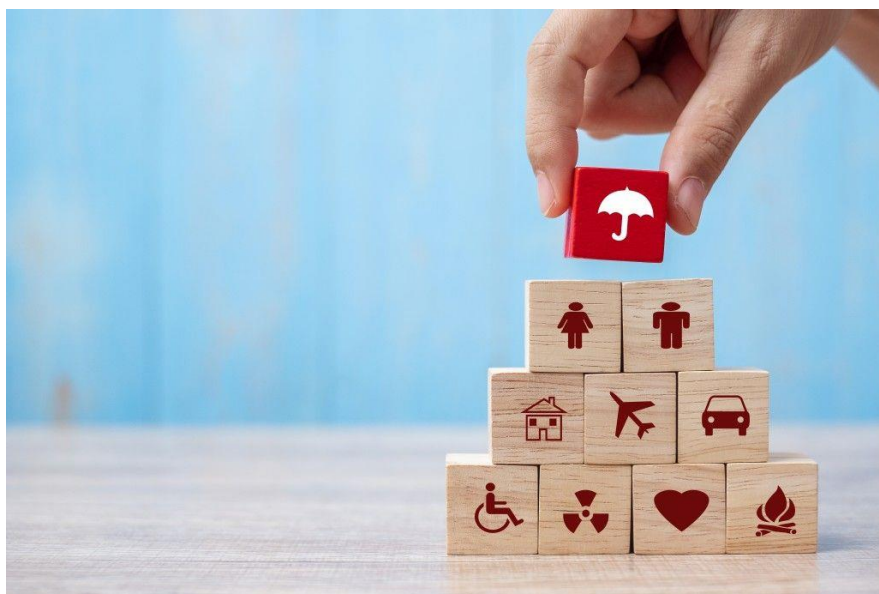


Est-ce le moment de prendre date sur les fonds obligataires à échéance ?



Faisant fi de l'atonie générale, les sociétés de gestion d'actifs se précipitent aujourd'hui pour lancer de nouveaux fonds obligataires dits « datés (ou à échéance) ». Ils s'ajoutent à une offre déjà foisonnante. Nous avons recensé une vingtaine de supports faisant partie de cette catégorie d'investissement.

Qu'est-ce au juste qu'un fonds « daté » ? Pourquoi un tel engouement ? Comment y souscrire ?

Comme vous le savez, les marchés financiers connaissent une période difficile depuis le début de l'année. Pour la 1^{ère} fois depuis 2008, les marchés obligataires dévissent. Ils ont perdu entre 10 et 20 %, ce qui est exceptionnel compte tenu de la faible volatilité historique de ce type de placement.

Trois éléments expliquent ce très fort recul. Le retour de l'inflation de première part, la hausse des taux d'intérêt initiée par les banques centrales pour lutter contre cette inflation de seconde part, l'accroissement de la prime de risque exigée par les investisseurs pour se prémunir contre un environnement économique plus compliqué de dernière part.

Si le prix des obligations baisse, cela signifie que, mécaniquement, elles rapportent plus. Si des sociétés comme LVMH, très solvables, peuvent se financer dans des conditions encore proches des emprunts d'Etat (environ 3 % sur 10 ans aujourd'hui), toutes n'ont pas cette chance. Les obligations à haut rendement (« high yield ») justifient pour une fois leur appellation. Les fonds spécialisés sur ce type de placement affichent un rendement « embarqué d'environ 10 % qui peut augmenter jusqu'à 20 % pour celles émises par des entreprises faisant partie des pays émergents.

Les sociétés dont le rendement est devenu significatif ne sont pas, et loin de là, au bord du dépôt de bilan. Parmi celles recensées dans le portefeuille des fonds et disposant d'une certaine notoriété figurent Iliad (Free), Picard, Lloyds, Elis, ...

Autre élément à prendre en compte pour analyser la situation du marché obligataire, le rendement varie en fonction de la durée moyenne de l'obligation que vous souhaitez souscrire. En théorie, plus la durée est longue, meilleur est le rendement. Mais l'inflation change la donne. Très schématiquement, les investisseurs anticipent que l'inflation restera élevée pendant environ 5 ans. Ensuite, ils espèrent que les banques centrales seront parvenues à la maîtriser. Ce sont donc les obligations dont la durée résiduelle est d'environ 5 ans qui rapportent relativement le plus.

Vous pouvez estimer aujourd'hui que souscrire une obligation sur une société que vous connaissez et qui vous rapporte une dizaine de pourcents sur cinq ans constitue une solution intéressante. Mais, comme ceux d'entre vous qui ont déjà lu une cote obligataire le savent déjà, choisir et négocier une obligation reste une épreuve pour l'investisseur non averti. Par ailleurs, sauf à diviser votre investissement en de multiples lignes, vous ne pouvez pas diversifier votre risque.

Vous pouvez également vous tourner vers la solution des fonds obligataires classiques. Votre risque est bien mutualisé. Vous n'avez pas à négocier votre obligation avec votre banque. Mais votre investissement reste sujet aux humeurs des marchés financiers (si les taux continuent de monter, votre fonds perd de sa valeur). Et vous ne choisissez pas la maturité des obligations en portefeuille (durée résiduelle restant à courir).

Les fonds « datés » constituent la réponse des sociétés de gestion à cette problématique. De durée limitée (5 à 8 ans), ils se fixent pour objectif de détenir des obligations dont la date d'échéance correspond à la date de clôture du fonds. Le souscripteur est ainsi exposé à des titres d'une maturité correspondant à son horizon d'investissement.

Le fonds est coté. Sa valeur varie donc jusqu'à l'échéance. Mais, à cette date, les obligations seront remboursées à leur valeur nominale. Et les coupons auront été encaissés durant toute la période de portage.

Pour l'épargnant patient, la solution peut paraître intéressante : se positionner aujourd'hui sur un portefeuille d'obligations rapportant une dizaine de pourcents, laisser faire les marchés pendant la durée d'investissement tout en encaissant les coupons puis se faire rembourser son capital à l'échéance.

Dans la pratique, ce n'est pas si simple. La société de gestion prélève ses frais (1 à 1,5 % pas an), votre banquier ou votre assureur également. Par ailleurs, les gérants ne sont pas des magiciens. Votre portefeuille connaîtra des défaillances, surtout si une forte récession affecte le marché européen l'année prochaine.

Les sociétés de gestion qui lancent aujourd'hui ces fonds datés estiment que le rendement « embarqué » couvre ces frais et aléas tout en assurant une rémunération finale correcte pour l'épargnant. Certaines d'entre elles (Oddo BHF notamment) ont déjà l'expérience puisqu'elles avaient commercialisé de tels fonds dans les années 2008 et 2009 qui n'étaient pas non plus très simples au plan économique.

Si vous êtes convaincu(e) par cette solution obligataire, vous devez vous poser quelques questions avant d'investir.

Quelle enveloppe choisir : assurance-vie ou compte titres ?

Quelle maturité ?

Quel type de risque : obligation sécurisée (« investment grade ») ou à haut rendement (« high yield ») ?

Quelle société de gestion ?

Nos conseillers pourront vous aider à répondre à ces questions

Pour plus d'informations :

- Téléphone : 01.42.85.80.00
- Courriel : info@maubourg-entreprise.fr